

M. l'Orateur: L'hon. M. Harkness propose que je quitte maintenant le fauteuil pour permettre à la Chambre de se former en comité plénier afin d'étudier ledit bill. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Rinfret, passe à l'examen des articles.)

M. le président suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappellerai aux députés que le bill à l'étude comporte un article et une annexe formée de plusieurs parties.

Sur l'article 1—*Augmentation du capital social*.

M. Barnett: Monsieur le président, je me demande si le parrain du bill est en mesure de commenter, en son nom ou en celui de la *United Grain Growers*, la suggestion très intéressante et très valable du député de Skeena visant à une expansion des élévateurs terminaux de la ville de Prince-Rupert. Les députés qui ont suivi ses instances se rendent compte qu'il a tenté à maintes reprises de faire valoir à la Chambre les avantages du port et des élévateurs de Prince-Rupert au regard d'un accroissement possible de notre commerce des céréales. Vu l'attitude du gouvernement, il me semble que cette proposition est pertinente à l'activité possible de cette compagnie à l'avenir.

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, je suis sûr qu'on se rendra compte que je ne suis nullement en mesure d'engager la *United Grain Growers* dans un projet de ce genre. Je suis également certain de pouvoir dire que les membres du conseil d'administration de la compagnie étudieront avec soin ces instances relatives à l'établissement d'un élévateur terminal à Prince-Rupert. Bien entendu, leur décision se fondera sur ce que leur sembleront être les intérêts des milliers de cultivateurs actionnaires qui leur fournissent les céréales. Je suis sûr qu'ils étudieront sérieusement cette idée.

M. Barnett: Le député de Skeena conviendra, j'en suis certain, que le conseil d'administration de la compagnie doit tenir compte en premier lieu de sa responsabilité envers les actionnaires. Cependant, le parrain du bill nous a assurés, et j'en suis heureux, que les administrateurs de cette compagnie songeront à l'idée du député de Skeena.

[M. l'Orateur.]

• (6.30 p.m.)

M. Leboe: Monsieur le président, j'aimerais appuyer ce qui a été dit à propos d'encourager la société à s'implanter à Prince-Rupert. Ces dernières années, le National-Canadien a affecté des millions de dollars à l'amélioration du chemin de fer qui aboutit à Prince-Rupert et qui pourrait servir au transport des céréales. Étant donné l'énorme quantité de céréales acheminée vers l'Orient, au lieu d'abuser des installations de Vancouver et d'ailleurs, la *United Grain Growers* pourrait rendre un fier service à des Canadiens en comblant une lacune, comme l'a signalé le député de Skeena, et en fournissant ces installations.

Il est intéressant de constater que les plus grandes régions productrices de céréales de l'Ouest du Canada sont les plus rapprochées de la côte du Pacifique. Pour le transport des céréales d'Edmonton-Ouest à Prince-George, en passant par Jasper, la voie ferrée est excellente. Elle ne comporte ni col élevé ni pente abrupte. La chose me paraît donc des plus faciles. J'aimerais féliciter le parrain du bill d'avoir déclaré qu'il attirerait l'attention des administrateurs de la société sur cette suggestion. Je suis sûr qu'ils étudieront tous les avantages qu'offre le port de Prince-Rupert, soit dit en passant l'un des plus grands de la côte ouest.

M. Peters: Monsieur le président, après avoir écouté le parrain du bill et d'autres de mes collègues, je tiens à appuyer le bill à mon tour. Les agriculteurs eux-mêmes s'occupent de cette entreprise depuis très longtemps et d'une façon très économe, semble-t-il, et la société a profité aux actionnaires ainsi qu'à ceux qui expédient leurs céréales par l'entremise de la *United Grain Growers*.

La suggestion qui a été faite mérite de retenir l'attention du conseil d'administration de la *United Grain Growers*. Je parle de construire les installations de la *United Grain Growers* à Prince-Rupert, région où la société n'est pas encore établie. Comme les préopinants l'ont signalé, la voie du CN semble la plus directe entre la région de la production et celle du chargement pour l'Orient, où sont emportées une grande partie de nos céréales.

D'après ce qui a été dit en des occasions antérieures, il semble aussi que les installations du port de Prince-Rupert ont servi à l'entreposage et à l'assemblage d'un grand nombre de wagons couverts, ce qui facilite la